

■ Ensemble contre les incivilités / 14 à 17



Sommaire

ÉDITO DU MAIRE / 3

TOUT IMAGE / 4-5

Actualités Municipales

- 6 Pour un giratoire sur la déviation,
- 7 . Portes-lès-Valence doublement honorée, . Les travaux avancent bien,
- 8 Journée internationale des droits des femmes,

Urbanisme Environnement

- 9 À la découverte des oiseaux,

Sanitaire Social

- 10-11 Diminuez vos factures d'électricité,

Économie Commerce

- 12 . 100 chances 100 emplois, . Splendide beauté, . Elle a gagné une voiture,

Sécurité Civilité

- 13 Voisins vigilants et solidaires,

DOSSIER DU MOIS /

14 à 17 *Les incivilités,*

Culture Animation

- 18 *C'est parti pour "Voix en Scène,*
- 19 . *Festival d'un jour,* . *Train-Cinéma,*
- 20 . *Médiathèque,* . *Train-Théâtre,* . *Jumelage,*

MJC-Centre social

- 21 . *Projet intergénérationnel,* . *Inscription vacances de printemps* . *Agenda*

Actions Vie associative

- 22 *Retour sur les Trophées des sports*
- 23 *Le judo va faire la fête*
- 24 *À la découverte du viet vu dao*

TOUT IMAGE ASSOCIATIONS / 25

AGENDA DU MOIS / 26

Patrimoine Cadre de vie

27 *Le canal de la Bourne*

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31



C'était la fête de tous les sports, à l'occasion des Trophées des sports le vendredi 2 mars comme ici avec l'UNSS.

Retour vers le passé

Portes-lès-Valence, vers 1980. Au 1^{er} plan les immeubles de la rue Pablo Picasso, au second, à gauche, les Descartes, font partie du paysage depuis peu. En lieu et place des Étamines et du Clos St-Florent : des champs. En près de 40 ans, le paysage de notre ville a bien changé !

© Mémoire Vivante



Nous avons souhaité par ce bulletin vous sensibiliser à ce qui fait votre quotidien : votre environnement qui ne doit sa qualité qu'à la condition d'un comportement collectif respectueux.

Si nous avons mis le focus sur les incivilités qui vous dérangent, je souhaite par cet édito vous sensibiliser sur une autre forme de dérangement : les incivilités comportementales qui sont de plus en plus fréquentes partout, et notamment envers les différents services d'accueil de notre commune.

Les services municipaux sont la porte d'entrée d'une multitude de demandes qui sont traitées, dans la majeure partie des cas, sans problèmes. Malheureusement, et de plus en plus souvent, des exigences, des frustrations, des besoins sont exprimés au mépris des réglementations en vigueur, au mépris des droits avec beaucoup d'autorité et d'impolitesse. Ils sont la porte d'entrée d'individus dont le comportement indélicat par des propos injurieux, menaçants, mettent nos agents en situation que je ne peux supporter.

La montée de l'intolérance et de l'impatience, deviennent des fléaux de notre société à rajouter à ceux que nous connaissons déjà et qui nous insupportent.

Tout le monde aspire à une qualité de vie mais elle ne peut se faire au détriment des autres.



Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Aussi, je veux exprimer toute ma gratitude envers l'ensemble des agents qui, tous les jours, assument leur fonction avec beaucoup de professionnalisme, sérieux et gentillesse.

Qu'ils soient assurés de mon total soutien comme celui de l'ensemble de l'équipe municipale.

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Girard', written over the text 'Bien Cordialement'.



Le maire Geneviève Girard, Patrick Groupierre adjoint à la sécurité publique et des représentants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) étaient présents à Valence pour l'hommage aux Spahis morts au Mali. 24-02-2018



La Chandeleur a été dignement fêtée avec le CMJ et les résidentes du foyer Louise Michel. 13-02-2018



Le Temple a fait salle comble à l'occasion des auditions de l'école de musique. 04-03-2018





Le kiosque gourmand du Rotary ,au profit cette année de l'association AGIRabcd (association valentinoise d'aide à des personnes en situation de précarité) a, une nouvelle fois, fait le plein à l'espace Cristal. 23-02-2018



Les bénévoles drômois du Téléthon ont fait le bilan de l'édition 2017 en mairie de Portes-lès-Valence. 23-02-2018



Les portaises ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité pour la pièce de théâtre "Un petit jeu sans conséquence". 04-03-2018



Le Conseil de quartier Ouest a organisé sa traditionnelle vente de caillettes et de boudin. 10-03-2018



Parmi une douzaine d'autres communes drômoises, Portes-lès-Valence a été une nouvelle fois récompensée pour la qualité de son fleurissement. 09-03-2018

Pour un giratoire sur la déviation

Directeur du site Iveco en zone de La Motte, Gaël Penelon vient de lancer une pétition auprès des entreprises du secteur. Adressée au préfet, elle réclame la réalisation d'un giratoire sur la déviation.

Pour les automobilistes arrivant du centre ville par l'avenue du Port et voulant, justement, se rendre sur le port en zone de La Motte, emprunter le croisement avec la déviation est particulièrement dangereux.

Cette partie de la nationale 7 est pourtant limitée à 70 km/h mais lorsqu'on attend au stop pour tirer tout droit ou tourner à gauche, se lancer relève du pari, peut-être même du coupe gorge... À droite comme à gauche, les véhicules circulant sur la déviation sont loin de respecter la limitation et malheureusement, les accidents sont trop nombreux. « Cette zone est en effet extrêmement dangereuse et "accidentogène", il est urgent d'agir. La circulation est en constante augmentation. Nos salariés et nous-mêmes sommes en danger permanent en empruntant cet axe » relève la pétition. « C'est de pire en pire » ajoute le directeur du site Iveco de Portes, pour qui la sécurité de ses employés est très

importante. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'aller porter le courrier à La Poste, c'est avec la peur au ventre. Avec 18 900 véhicules de moyenne par jour, dont



29% de camions (chiffres de la direction interdépartementale des routes de février 2016), cette section de la Nationale 7 est une des plus fréquentées de sa partie drômoise, juste après Valence et Montélimar.



Une situation dangereuse parfaitement illustrée.

Aménagement du croisement avec la route de Charmes

Les départements de la Drôme et de l'Ardèche vont mener conjointement la construction, en 2019, de deux giratoires de part et d'autre du barrage de Charmes.

Côté Ardèche, au niveau du camping (la route sera de plus élargie), et côté Drôme, à la jonction avec la déviation, sur le territoire de la commune d'Étoile.

Portes-lès-Valence doublement honorée

Une nouvelle fois, la ville de Portes-lès-Valence a été récompensée pour la qualité de son fleurissement.

Le prix est venu du Conseil départemental qui, le 9 mars dernier et via la présidente de la commission Embellissement et cadre de vie Catherine Autajon, a félicité notre ville pour la qualité de son fleurissement.

Portes a été doublement honorée puisque dans la catégorie "décor voie publique", Alain Houpert, accompagné de sa femme Line, a lui aussi été récompensé. Tous les Portois qui empruntent la route de Beauvallon connaissent bien sa maison : près du rond-point à l'entrée de Beauvallon, elle fait l'angle avec la D269.



La ville de Portes-lès-Valence a été récompensée.



Alain et Line Houpert avec le maire et Catherine Autajon.



La maison du couple Houpert.

Quartier des Chênes : Les travaux avancent bien

Comme prévu, les travaux de mise en place d'un bassin de récupération des eaux de pluie ont bien commencé mi-février. Menés sous maîtrise d'ouvrage de Valence Romans Agglo, ils verront très bientôt la partie gros œuvre du bassin terminée. Suivront ensuite la remise en état du parc puis la réalisation d'une canalisation dans la rue Jean Vilar. Environ trois mois de travaux ont été prévus au total.



Actualités Municipales

Droits des femmes : d'un succès à l'autre

Les événements se sont succédés au début du mois dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Lors de leur inauguration, les expositions "La discrimination" (MJC-Centre social) et "Vivre en société, parlons-en !" (Femmes solidaires) ont rencontré un joli succès, qui ne s'est pas démenti tout au long de la semaine.



À l'humour a succédé la science, celle de Marie-Curie, dont le film était projeté le 7 mars au Train-Cinéma, à l'initiative de Femmes solidaires.

Enfin, c'est à une seconde pièce de théâtre "Soufflet n'est pas jouet" où tous les Portoises étaient invités par la MJC-Centre social, à l'espace Baronissi le 9 mars dernier.



À chaque fois, le public était au rendez-vous, prouvant par là tout l'intérêt de ces événements.

Le dimanche 4 mars, c'est à un drôle de jeu qu'ont assisté les 300 Portoises invitées par la municipalité qui se sont retrouvées au Train-Théâtre. "Un petit jeu sans conséquence", pièce de théâtre de Bernard Rapp, est l'histoire d'un couple bien installé dans la vie qui, par jeu, fait croire à son entourage qu'il va se séparer. L'annonce révèle alors beaucoup de non-dits et de convoitises et va mettre le couple en péril...



À la découverte des oiseaux...

En mars 2017, dans le cadre de "La Semaine Verte", les enfants de l'école Voltaire ont découvert les oiseaux. Voici ce qu'ils en ont retenu :

« Le lundi 14 mars, les CE2 et CE1/CE2 ont reçu Boris, un intervenant de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Drôme). Il est venu nous expliquer le mode de vie, l'habitat, l'alimentation, les déplacements, les activités des petits oiseaux qui nous entourent.

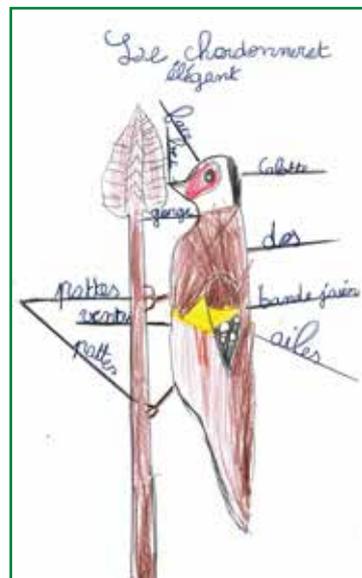
Nous allons les observer, les écouter et les protéger en leur construisant des nichoirs. Grâce à un petit jeu, nous avons appris les noms des différentes parties du corps des oiseaux comme la calotte (le dessus de la tête), le croupion (l'arrière de l'oiseau), le bandeau (les sourcils de l'oiseau), la barre alaire (un trait de couleur sur les ailes) et bien sûr les pattes, le bec, le ventre, le dos et la poitrine.

Nous avons découvert des noms d'oiseaux comme la mésange bleue, le merle noir, le rouge-gorge, le chardonneret élégant, le pinson des arbres, le martinet noir, l'hirondelle des fenêtres, le troglodyte mignon, la mésange charbonnière, le verdier d'Eu-

rope. On a vu un groupe d'oiseaux voler dans le ciel, en forme de "V" : c'étaient des cormorans. Puis on a vu dans le petit bois un pigeon et des pinsons des arbres.

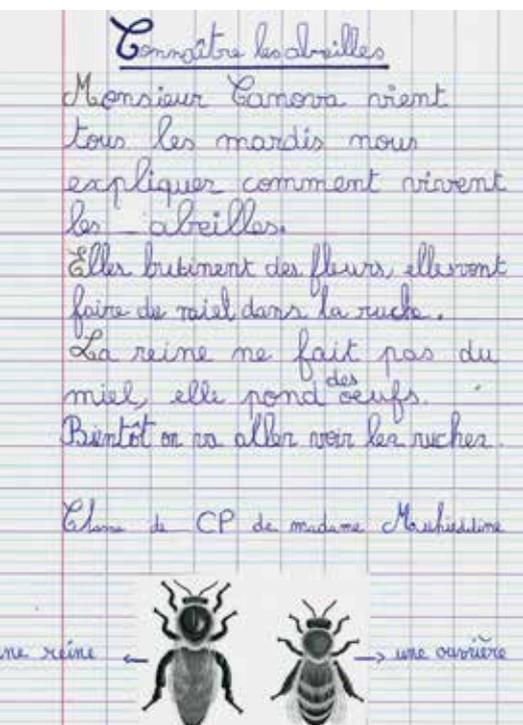
Ils étaient presque une dizaine. On les a observés avec des jumelles et on les a écoutés. On a entendu une tourterelle mais on ne l'a pas vue ainsi qu'une mésange bleue. Savez-vous pourquoi le merle noir sautille sur le sol ? C'est pour faire sortir les vers de terre car ils pensent qu'il pleut et donc qu'ils peuvent sortir. Essayez chez vous en sautant sur le sol, vous verrez apparaître des vers de terre !

A savoir : il ne faut pas donner du pain aux oiseaux comme aux cygnes ou aux canards car il y a du sel et ça les rend saouls ! »



... et les CP, les abeilles.

Ruches, découverte de la nature et bien d'autres manifestations seront au programme de LA SEMAINE VERTE DU 23 AU 29 AVRIL. À découvrir dans le Portes-Infos d'avril.



Daniel Grousson,
1^{er} adjoint
en charge
de l'économie,
de l'écologie
et de l'emploi.



« Dans notre démarche municipale, nous souhaitons impliquer nos concitoyens sur le respect de l'environnement, je suis particulièrement satisfait du travail fourni par les écoles. Nos enfants, les citoyens de demain... »

Diminuez votre facture d'électricité

Le 27 mars prochain, l'Adil 26, en collaboration avec le club Ambroise Croizat, organisera à destination de tous les Portois une réunion d'information sur ces petits gestes qui permettent de réduire la facture d'électricité.

Saviez-vous qu'une lampe basse consommation consomme, chaque heure, environ 2,5 fois moins qu'une lampe à incandescence pour un éclairage équivalent ? Saviez-vous que le mur situé juste derrière votre appareil de chauffage absorbe inutilement une partie de la chaleur ? Saviez-vous qu'en mode veille, votre ordinateur consomme en moyenne 1,1 watt, votre télévision 14,2 watts ou encore votre box 9,8 watts ? Au total, en France,

on estime qu'il faut un réacteur nucléaire pour assurer la consommation de veille de nos appareils... Sachant que vous laissez en veille votre télé lorsqu'elle est éteinte, cela représente environ 50% de la facture électrique de cette dernière... Enfin, pour mieux comprendre l'enjeu, il faut savoir qu'un watt consommé inutilement sur toute l'année, c'est un euro de plus sur votre facture annuelle. À vous donc d'additionner tous ces watts inutiles pour mieux estimer ce que vous donnez à Edf... pour rien.





Toutes ces explications Carla, Laura, Benjamin, Fanny et Kimberley, mais aussi Emmanuel Delpont ne manqueront pas de vous les fournir le 27 mars prochain lors d'une réunion d'information.

Au travers d'un quiz, mais aussi de vos questions, ils vous expliqueront comment un logement peut devenir beaucoup plus confortable avec de tout petits gestes. Mieux

même puisqu'ils se proposent de venir vous rencontrer dans votre logement. Lors de ces visites en effet, ils pourront vous expliquer tous ces gestes qui permettent de diminuer la facture, mais aussi vous aider à comprendre vos factures d'énergie et vous donner des informations utiles si vous envisagez d'importants travaux.

Ces jeunes vont même, sous condition, vous remettre un "kit éco" pouvant être fait d'une multiprise à bouton, de lampes basse consommation, d'une prise avec programmeur, d'une bande adhésive

isolante, d'un panneau à poser derrière le radiateur ou encore, entre autres, d'un économiseur d'eau.

Si nécessaire, ils pourront installer eux-mêmes le matériel.

Rendez-vous le mardi 27 mars, de 14h à 16h au Club Ambroise Croizat de Portes-lès-Valence (rue Aragon).

Cette action, entièrement financée par AG2R La Mondiale, vous est proposée par l'ADIL info énergie en partenariat avec Soliha Drôme. Pour plus de renseignements, contacter les services civiques au 06 40 09 94 14

Association Départementale d'Information sur le Logement

Créées à l'initiative du département et de l'État, les ADIL, associations loi 1901, sont agréées dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public. Elles ont pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations etc. (voir le site anil.org).

Les missions des ADIL couvrent notamment :

- Les services au public,
- Le conseil juridique, financier, fiscal,
- L'aide au logement des ménages en difficultés,
- La présentation de l'offre de logements disponibles,
- Les services aux partenaires,
- Un rôle de sensibilisation et de formation.

Permanences téléphoniques : 04 75 79 04 04, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15.

100 chances 100 emplois

Du 16 au 20 avril le Diedac*, en collaboration avec la cellule emploi de la mairie, organisera une session "100 chances 100 emplois" ouverte aux demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans.

Obtenir un rendez-vous en vue d'une embauche n'est pas, loin de là, la chose la plus facile. Dans cette optique, avoir un réseau de connaissances dans le monde de l'entreprise peut être un coup de pouce indispensable. Apprendre à avoir de l'assurance, à communiquer ou encore à se valoriser peuvent aussi être des outils très utiles.

Ces aptitudes supplémentaires, le Diedac vous propose de les acquérir à partir du lundi 16 avril en mairie de Portes-lès-Valence lors d'un accueil des entreprises partenaires. Celles-ci seront amenées à se présenter tandis que Marina Rigaud, animatrice du Diedac*, favorisera les échanges avec la douzaine de demandeurs d'emplois présents. La suite de la semaine aura pour objectifs d'apprendre à avoir confiance en soi, à communiquer, à se présenter ou encore à gérer son stress. Alors que le mardi aura pour thème la communication verbale et la posture, le mercredi sera consacré aux CV. Le lendemain après-midi sera l'occasion d'entretiens avec les entreprises partenaires. Ainsi, ces dernières pourront échanger avec les demandeurs d'emploi et leur dire ce qui va et, surtout, ce qui ne va pas dans leur manière de faire. Il ne restera alors, le vendredi, qu'à faire un premier bilan. Enfin, les demandeurs d'emplois seront invités à revenir le mercredi suivant, mais cette fois dans l'entreprise Crouzet à Valence, pour un comité inter-entreprises où chaque jeune devra présenter son projet. À travers toutes ces rencontres avec

des entreprises locales, les demandeurs pourront ainsi nouer de nombreux contacts et, de fait, permettre à l'inverse aux entreprises de faire connaissance physiquement avec des demandeurs d'emploi. Organisées trois fois par an pour le secteur de Valence, ces rencontres ont vu près des deux tiers des demandeurs d'emploi obtenir une formation ou surtout un emploi de plus de 6 mois en 2017.

des entreprises locales, les demandeurs pourront ainsi nouer de nombreux contacts et, de fait, permettre à l'inverse aux entreprises de faire connaissance physiquement avec des demandeurs d'emploi. Organisées trois fois par an pour le secteur de Valence, ces rencontres ont vu près des deux tiers des demandeurs d'emploi obtenir une formation ou surtout un emploi de plus de 6 mois en 2017.



Marina Rigaud,
animatrice du Diedac.

Réunions de présentation du dispositif les 3 et 9 avril en mairie à 9h30, salle 2.

*Inscriptions auprès de Marina Rigaud :
04 75 79 17 96 ou 06 52 77 30 28.
100chances100emplois
@plieduvalentinois.fr*

Opération financée par le Conseil départemental de la Drôme, Valence Romans Agglo et le ministère du travail.

**Diedac : Développement de l'Insertion et de l'Emploi en Drôme Ardèche Centre.*

Jusqu'au 23 mars, portes ouvertes sur l'emploi

L'association Les portes de l'emploi propose de nombreuses offres d'emploi. Équipé de votre CV, rendez-vous au pôle social, rue Francis Jourdain. Plus d'infos au 04 75 57 01 18 ou sur www.lesportesdelemploi.fr



Splendide beauté

Arrivée en août dernier, Hulya Akdeniz vous attend au Splendide beauté, 46 rue Jean Jaurès. Esthéticienne, elle pratique les soins du corps et du visage, le maquillage, l'épilation femme, la manucure ou encore la pédicure, mais aussi l'extension des cils et le tout nouveau "microblading" (création naturelle de sourcils semi permanents). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h. Tél 06 35 02 79 81.

Elle a gagné une voiture

Originaire de Livron, Chantal Nicolas était particulièrement heureuse, le 22 février dernier, au moment de recevoir sa Peugeot 108, au garage Rissoan. Pour ce, elle était entourée du gérant, Alain Sarneo, de Sylvie Deloche (présidente de l'Union des Commerçants), et de Lilian Chambonnet (adjoint au maire).



Vigilant depuis 2014

Août 2014, Kévin Chatagnon est victime d'un cambriolage. Un mois plus tard, il devient voisin vigilant.

Artisan taxi, installé à Portes depuis 2013, Kévin profite de la tranquillité d'un lotissement du Sud de la ville. Sauf qu'en août 2014, en plein jour, sa maison a été visitée... et surtout délestée de son ordinateur et de quelques bijoux. Le ou les voleurs sont passés par une fenêtre et ont brisé une vitre. Depuis, il ferme ses volets la journée, les haies ont été coupées afin de rendre la maison plus visible et un chien a élu domicile dans son foyer. Mais pour parfaire le tout, il s'est abonné aux voisins vigilants, à l'invitation d'un voisin. Dans le quartier, ils sont une douzaine à en avoir fait de même. Via son appli ou par mail, il reçoit toutes les alertes qui peuvent le concerner. Un voisin a repéré un couple aux regards insistants ? Une voiture qui tourne un peu trop ? Et dans

les minutes qui suivent, tous les adhérents reçoivent une alerte. Mais attention, par question de verser dans la délation car les alertes n'ont guère lieu qu'une fois par mois. Certes, « *c'est un peu anxiogène* » concède-t-il, « *si je suis à la maison, je jette un œil* », « *si je suis dans le coin, je fais un détour* » et s'il est trop loin, un coup de fil à un voisin ou à un ami fera l'affaire.

Ce qui est bien dit-il encore, c'est que via les messages de la mairie, qui est aussi adhérente, « *on est au courant de tout ce qui se passe et c'est plus crédible* ». Appréciant la gratuité du système, Kévin ajoute que c'est aussi un réseau pour d'autres messages entre voisins. Un animal perdu, l'organisation d'une réunion, un problème, tout y passe.



Voisins vigilants et solidaires

La première des vigilances est celle que nous portons aux autres, mais aussi celle que les autres nous portent. Telle pourrait être la devise des Voisins vigilants et solidaires.

Le principe est simple. Tout démarre par une inscription gratuite sur le site voisinsvigilants.org. Concernant Portes-lès-Valence, 6 communautés quadrillent la ville pour un total de 188 foyers adhérents. Comment les reconnaître ? Ils arborent tout simplement le fameux œil jaune, généralement apposé sur la boîte aux lettres.

Chaque adhérent porte une attention particulière à ce qui se passe dans son quartier ou dans sa rue. Dès qu'il repère un mouvement suspect, il se connecte sur le site ou envoie tout simplement un SMS à un numéro de portable, le message sera ensuite relayé à tous les adhérents du quartier. De plus, la ville étant adhérente, celle-ci tout comme la police municipale sont immédiatement alertées.

Voisins vigilants, c'est aussi de l'entraide. Un annuaire permet aux adhérents de mieux connaître leurs voisins inscrits dans le réseau tandis que le groupe peut ainsi organiser des réunions, des fêtes ou tout simplement faire passer des messages concernant la vie du quartier.

Les Incivilités

Ces incivilités qui nous dérangent

Bruit, vitesse, mauvais stationnement, déjections et saletés sont les incivilités qui dérangent le plus. Chaque jour, les agents de la ville et les policiers municipaux luttent contre elles.



Route de Beauvallon à l'ancienne carrière.

Avant d'évoquer les incivilités, encore faut-il savoir de quoi on parle. Pour le Petit Larousse, il s'agit d'un "acte, comportement qui manifeste l'ignorance ou le rejet des règles élémentaires de la vie sociale". Pour la gendarmerie, c'est "un ensemble de nuisances qui engendre un trouble anormal à la tranquillité publique", mais cette notion recouvre "les comportements gênants qui ne sont pas pénalement sanctionnés, mais aussi ceux qui constituent des infractions" (source ministère de l'intérieur). Si les sondages sont assez rares concernant cette notion d'incivilité, on notera

toutefois une étude menée en 2013 auprès des voyageurs de la RATP. Il y apparaissait que les incivilités sont perçues comme la première source de stress. 83% des voyageurs se disaient gênés par de mauvais comportements et près de la moitié se disaient très gênés. Seulement voilà, la perception que nous avons de l'incivilité est à géométrie variable car bien souvent, ce "trouble à la tranquillité publique" se transforme en trouble à la tranquillité personnelle...

il y a le code de la route. Il est toutefois une incivilité d'automobiliste qui gêne particulièrement 25% des usagers, et de fait les habitants : l'usage intempestif du klaxonne. Mais revenons aux incivilités les plus gênantes. Selon diverses études, elles sont au nombre de 5 : le bruit, la vitesse, le mauvais stationnement, les déjections canines et les saletés. Cinq cas pour lesquels la ville peut intervenir via la prévention puis, si nécessaire,

Les incivilités les plus gênantes

L'incivilité a ses degrés. Pour les uns, elle commence là où visiblement le savoir-vivre est absent... Il y a aussi les incivilités au volant mais là, à défaut de la plus élémentaire courtoisie,

L'école Joliot Curie, caillassée.



Sur un emplacement interdit, et sur le trottoir.

la sanction. Alors que le stationnement, la vitesse et (pour partie) le bruit relèvent d'abord du code de la route, la ville a tout de même son mot à dire. Dos d'ânes, chicanes, feux tricolores ou encore ronds-points aident grandement au respect de ces règles.

Un coût pour la ville

Viennent donc ensuite les déjections canines et, surtout, les saletés. Chef de service au centre technique municipal, Joël Vieux souligne que le nettoyage journalier des rues, c'est l'équivalent d'un camion benne rempli chaque jour. Certes, une bonne part de ces déchets peuvent être tout simplement les feuilles, mais il y a aussi les mégots et autres saletés laissées par les passants négligents. N'oublions pas enfin les riverains qui déposent leurs poubelles en dehors des jours de ramassage ou au pied du container. Éventrées par les animaux, elles polluent très vite les trottoirs.

Mais la palme revient surtout aux dépôts sauvages. Après des travaux à la maison le particulier (parfois) ou le professionnel (souvent), se décharge de ses détritiques un peu partout... Une manière pour ces derniers d'éviter de payer la déchetterie alors que, souvent, la gestion des gravas a bien été facturée. Pour la ville, le ramassage de ces dépôts sauvages représente l'équivalent d'une demi-journée de travail par semaine



L'arrêt de bus de la mairie, devenu inutilisable pour un handicapé.

pour un agent, donc plus de deux jours par mois... Cumulé certes au poids des corbeilles de la ville, ce type de déchet a représenté 67 tonnes en 2017, pour un coût exact facturé par Véolia de 8991,43 €.

Les déjections canines ont elles aussi un coût. Malgré la présence d'environ 30 distributeurs de sacs en ville, elles sont légion. La prise en charge de ces déchets par Véolia a elle aussi un coût : 3800 € par an pour les seuls déchets plus 1000 € pour la location de la benne à aspiration. Reste enfin les tags. Visiblement, la politique d'effacement systématique a porté ses fruits puisqu'ils sont devenus plus rares souligne Joël Vieux. Néanmoins, la ville s'est équipée d'une "gomeuse" à sable, pour un coût d'environ 7000 €. Au final, il est assez difficile de quantifier le coût exact de ces inci-

UN RÉSEAU DE 13 DÉCHÈTIERIES À VOTRE SERVICE

Renseignements au 04 75 81 30 30

Étoile-sur-Rhône 1

Chemin de Saint-Marcelin

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h30
Mercredi, vendredi et samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Produits toxiques : tous les jours d'ouverture
Amiante : 3^e samedi du mois, de 9h à 12h

Conditions d'accès : accès réservé aux administrés de l'Agglo. Dépôts gratuits pour les particuliers et payants pour les autres usagers à l'exception des papiers/cartons et de la ferraille où les dépôts sont gratuits. Dépôts limités à 3 m³ par jour (hors déchets particuliers tels que les déchets dangereux, pneus, amiante...) à l'exception des déchets verts qui sont limités à 5 m³ par jour.

| | |
|---|---|
| <p>Beaumont-lès-Valence 2</p> <p>ZA Les Morlettes</p> <p>Lundi : 9h30-12h / 14h-17h Du mardi au vendredi : 14h-17h Samedi : 9h-17h</p> <p>Produits toxiques : tous les jours d'ouverture Amiante : pas de collecte</p> | <p>Valence-Portes 13</p> <p>Chemin du Pont des Anglais à la Motte</p> <p>Du lundi au samedi : 8h30-18h</p> <p>Produits toxiques : tous les jours d'ouverture Amiante : 3^e vendredi du mois, de 9h à 12h</p> |
| <p>Valence Le Haut 12</p> <p>15, cours Manuel de Falla</p> <p>Du lundi au vendredi (sauf le mardi) : 8h30-12h / 14h-18h Samedi : 8h30-18h</p> <p>Produits toxiques et amiante : 1^{er} lundi du mois, de 9h à 12h</p> | <p>Bourg-lès-Valence 4</p> <p>Rue Aristide Bergès</p> <p>Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) : 8h30-12h / 14h-18h Samedi : 8h30-18h</p> <p>Produits toxiques et amiante : 4^e vendredi du mois, de 9h à 12h</p> |

vilités, mais on peut aisément parler de plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, qui pourraient être beaucoup mieux utilisés, pour peu que chacun y mette du sien.

Les Incivilités

Police municipale : résoudre les conflits de voisinage

Chef de service en second à la police municipale de Portes-lès-Valence, Michel Bonnet évoque les incivilités les plus fréquentes rencontrées par nos policiers.



Portes Infos : Quelles sont les incivilités que vous rencontrez le plus souvent ?

Michel Bonnet : « Les incivilités que nous rencontrons, ce sont par exemple les conflits de voisinage, les chiens qui divaguent, la poubelle qui reste dehors, la tondeuse le dimanche matin etc. tout ce qui, répété dans le temps, fait que le voisinage passe de bon à catastrophique. Les relations entre voisins peuvent vite dégénérer. »

PI : Est-ce dû à l'absence de dialogue ?

M.B. : « Là où un dialogue aurait pu suffire il y a seulement une dizaine d'années, nous avons aujourd'hui de moins en moins de dialogue entre voisins. On tolère de moins en moins les choses. Je pense qu'à force d'avoir toléré l'intolérable, on en arrive au fait que les gens ne veulent plus rien tolérer. »

PI : Quelles sont les incivilités que vous rencontrez le plus souvent ?

M.B. : « Les conflits de voisinage. C'est le sujet pour lequel la police municipale est la plus pertinente. Lorsque nous arrivons sur un conflit, nous sommes neutres. Nous arrivons à faire la part des choses, à estimer qui est réellement la victime, s'il n'y a qu'une seule victime. Ce n'est pas forcément le plaignant qui est la victime. »

PI : Quels sont ces bruits ?

M.B. : « Le talon de madame qui oublie de mettre des pantoufles en arrivant chez elle, ce qui va gêner

le voisin du dessous. Ce sont les enfants qui crient, le chien qui aboie, le réveil matin, il n'y a pas de limites dans les conflits de voisinage ».

PI : Quand vous intervenez, quelle est votre méthode ?

M.B. : « Notre principe de base est d'écouter et de savoir si le plaignant a tout d'abord fait la démarche d'aller voir son voisin. C'est néanmoins souvent le cas. Nous leur conseillons de se parler. Si nécessaire, nous les invitons à la Police municipale, en terrain neutre. Tout ça permet souvent de désamorcer la plupart des problèmes. »

PI : Quelles sont les autres incivilités qui motivent l'intervention de la police municipale ?

M.B. : « L'occupation des halls d'immeubles, les graffitis, le stationnement. Le stationnement est pour nous l'incivilité la plus simple car nous pouvons avoir immédiatement l'amende, la réponse est donc rapide et efficace. Dans ce cas, le seuil à ne pas dépasser est connu. »

PI : Quelles sont les incivilités dont les portois vous parlent le plus souvent ?

M.B. : « La circulation, le stationnement et le sentiment d'insécurité. Ce sentiment est difficile à mesurer mais un simple regard de travers, une impolitesse, un non respect de passage piéton peut être perçu comme une incivilité. »

PI : Quel message souhaiteriez-vous faire passer pour éviter un maximum d'incivilités ?

M.B. : « Ce que je pense c'est que les gens ne se parlent pas assez. N'attendez pas le dernier moment. »



Rue Danièle Casanova

Patrick Groupierre
adjoint au maire
en charge
de la sécurité
publique.



Portes Infos : Répression ou sensibilisation, quelle est la bonne attitude à adopter ?

Patrick Groupierre : « Nous privilégions bien sur, l'éducation, la sensibilisation lors de l'intervention de nos policiers municipaux, mais en dernier recours, lorsque le problème est récurant nous sommes obligés d'employer la répression ».

À CHAQUE INCIVILITÉ SON AMENDE

| | |
|--|-------------------------------------|
| DÉPÔTS SAUVAGES | 1 500 € |
| Contravention de 5 ^e classe | |
| DÉJECTIONS CANINES | 68 € |
| Contravention de 3 ^e classe | |
| STATIONNEMENTS GÊNANTS | 35 € |
| Devant une entrée privée, sur une place de livraison, en double file... | |
| STATIONNEMENTS TRÈS GÊNANTS | 135 € |
| Sur une place de taxi, de police, d'handicapé, un passage piéton, un trottoir, une piste cyclable... | |
| URINER SUR LA VOIE PUBLIQUE | 68 € |
| TAGS, INSCRIPTIONS | jusqu'à 3 750 € |
| | et/ou des travaux d'intérêt général |
| TAGS, INSCRIPTIONS AVEC DOMMAGES IMPORTANTS | jusqu'à 30 000 € |
| | et/ou 2 ans d'emprisonnement |

C'est parti pour "Voix en Scène"

Et si c'était le début d'une grande carrière ? Le 28 juillet prochain, le ou la gagnante de "Voix en Scène" 2018 aura l'honneur de faire la première partie de Christophe Willem ou d'enregistrer en studio.

Mais il faudra auparavant franchir quelques étapes...

La première, tout simplement s'inscrire après avoir retiré sa fiche d'inscription et le règlement (voir coordonnées ci-dessous). La dite fiche devra être renvoyée en mairie avant le 6 avril.

Seconde étape, le passage devant le jury. Composé de Clarisse Abattu (journaliste du Dauphiné Libéré), David Granier (manager), Sandra Ribière (chanteuse), Frédéric Champey (gérant music univers Valence) et du service culturel de la ville, il fera passer les auditions le 22 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h en mairie. Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur sa convocation et sera auditionné selon deux catégories : enfants (10 à 15 ans) ; adulte (plus de 16 ans). La sélection des auteurs compositeurs se fera, elle, sur CD, et sera limitée aux formules/groupes sans batterie.

Troisième étape, la finale, le 21 juin, pour les candidats sélectionnés, avec cette fois un jury présidé par Amaury Vassili et composé de professionnels du milieu du spectacle.

Dernière étape, pour le ou la ga-

**INSCRIPTIONS
AUX AUDITIONS
CONCOURS DE CHANT 2018**

**VOIX
EN
SCÈNE**
Comité de Portes-les-Valence - Drôme

Du 1^{er} mars au 6 avril
candidatures limitées

**PORTES
LES VALENCES
LA VILLE**

**france
bleu
drôme ardèche**

**PRÉSIDÉ PAR AMAURY VASSILI
À GAGNER 1^{ÈRE} PARTIE DE CHRISTOPHE WILLEM,
ENREGISTREMENT STUDIO, INSTRUMENTS, BON D'ACHAT**

**renseignements : 04 75 57 95 51
desteves@mairie-plv.fr**

gnante de la catégorie auteur-compositeur : la première partie de Christophe Willem, le 28 juillet. Le vainqueur du prix du jury se verra offrir un accompagnement en studio pour l'enregistrement d'un titre ou d'un clip vidéo.

Quant aux gagnants de la catégorie enfant et de la catégorie adulte, le

premier aura droit à une journée en studio d'enregistrement et au trophée "Voix en Scène", le second à une guitare électrique et le troisième à un micro chant.

*Renseignements : 04 75 57 95 51
et/ou desteves@mairie-plv.fr*

Train-Cinéma

Le festival d'un jour

D'un jour certes, mais du 19 au 24 mars, dans 9 communes de la région et, surtout, au Train Cinéma.

Pour cette 24^e édition, le jeune public aura de quoi faire avec une programmation particulièrement diversifiée. C'est ainsi que le 21 mars, à partir de 9h, les scolaires de la grande section au CE1 seront invités pour un "Doux héritage" composé de quatre courts métrages : "Le retour", "L'homme aux oiseaux", "La famille Tramway" et "Le père Frimas". Le même jour, à 14h, petit voyage vers le "Souve-

nir continu" avec, cette fois, huit films d'animation d'une à 15 minutes. Le 22 mars, les scolaires invités seront à peine plus vieux : du CE2 au CM2 et les cinq films proposés en moyenne à peine plus longs : de 4 à 15 minutes pour autant de voyages dans un monde parfait, en Afrique ou même, carrément, dans le cosmos... Dernière étape de ce festival le 23 mars. Dès 18h30, les tout petits auront droit à une "Randonnée accompagnée" en forme d'escapade, de perchoir ou encore, entre autres, de hérisson. Enfin, à



20h, les 8 ans et plus prendront la direction, pendant près d'une heure trente, de "L'île de Black Mor". Spectacles tous publics et gratuits.

PROGRAMME AU TRAIN-CINÉMA

CHIEN

Mercredi 21, lundi 26 et mardi 27 mars à 20h30, samedi 24 à 21h et dimanche 25 à 14h.

3 BILLBOARDS

Dimanche 25 mars et dimanche 1^{er} avril à 16h (VO), lundi 26 mars à 18h15 (VO) et mardi 3 avril à 14h (VO).

LA BELLE ET LA BELLE

Mercredi 28 mars et dimanche 1^{er} avril à 14h, vendredi 30 et samedi 31 mars à 21h et mardi 3 avril à 20h30.

THE RIDE

Mercredi 28 mars et mardi 17 avril à 20h30 (VO), vendredi 30 mars à 18h15 (VO), mercredi 11 et dimanche 15 avril à 14h (VO) et vendredi 13 et samedi 14 avril à 21h (VO).

MME MILLS

Vendredi 6 et samedi 7 avril à 21h et dimanche 8 avril à 14h.

LA PRIÈRE

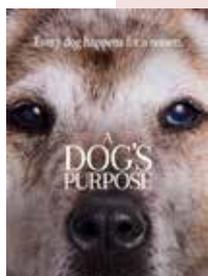
Mercredi 4 et vendredi 6 avril à 14h, jeudi 5 et mardi 10 avril à 20h30 et dimanche 8 avril à 16h.

AMÉRICAS 3 SEANCES

Mercredi 4 à 20h30 (VO), jeudi 5 à 18h (VO) et mardi 10 avril à 14h (VO)

LA FROME DE L'EAU

Mercredi 11 avril à 20h30, vendredi 13 avril à 14h, dimanche 15 avril à 16h et lundi 16 avril à 20h30 (VO).



Médiathèque

NUMÉRIGEEK PHOTOMONTAGE

Samedi 24 mars à 10h. Apprendre à créer des trucages et montages photos. À partir de 10 ans.

CAFÉ LECTURE ALBUMS JEUNESSE

Mardi 27 mars à 19h. Coups de cœur sélectionnés pour donner aux adultes envie de les lire aux plus petits. Public Adulte. Entrée libre.

TOURNOI OVERCOOKED

Mercredi 11 et mercredi 18 avril à 14h30, jeudi 12 avril à 15h30. Devenez les masters cuistots de l'année. Pour les 12 à 21 ans sur inscription.

JOB D'ÉTÉ ET MOBILITÉ INTERNATIONALE

Vendredi 13 avril de 14h à 17h à la Médiathèque.

ATELIER STOP-MOTION

Mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 avril de 9h à 12h. Venez créer un mini film d'animation. À partir de 10 ans.

ATELIER PLANCHE BD

Jeudi 19 avril de 15h à 17h. De 8 à 20 ans - Sur inscription

CONTES : CINQ PETITS RENARDS PAR C. GRANJON

Samedi 14 avril à 10h30. Pour les 3 - 6 ans sur inscription.

GOÛTER MANGA

Vendredi 20 avril à 15h. Lionel Dubreuil, vous invite à partager ses coups de cœurs manga. Entrée libre

Jumelage

RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

Le prochain corso, du 19 au 22 mai, se prépare déjà et nous aurons l'honneur d'accueillir une forte délégation de nos amis italiens de Baronnisi. Afin de les accueillir pour les trois nuitées, la ville est à la recherche de familles d'accueil. Pour tous renseignements contactez Lilian Chambonnet par mail : lchambonnet@mairie-plv.fr



Train-Théâtre

FESTIVAL

AAH ! LES DÉFERLANTES !

■ DIHO

Mardi 20 mars à 20h

Afro bues - Mayotte

■ STEPHAN EICHER & TRAKTORKESTAR

Mercredi 21 mars

à 20h

Eicher là où on ne l'attend pas...

■ 3 MA

Jeudi 22 mars à 20h

Madagascar Maroc Mali

■ LEYLA MCCALLA & POÉSIE PAYS

Vendredi 23 mars à 20h

Chanson et poésie - Haïti

■ LES CHANTEURS DU VILLAGE BÉNIN INTERNATIONAL MUSICAL

Samedi 24 mars à 20h

Collectif hors norme - Bénin



LULLINIGHT

Mercredi 28 mars à 18h30

Théâtre et danse

CIE DYPTIK DANS L'ENGRENAGE

Samedi 31 mars à 15h et 20h

Danse hip hop

LE VOYAGE DE MALENKY

Mercredi 4 avril à 18h30

Théâtre cinémarionnettique

THOMAS HELLMAN & ERWAN PINARD

Jeudi 5 avril à 20h

Chanson folk rock

BOUM BOUM COSMOS

Mercredi 18 avril à 10h et 16h

Théâtre d'objets - Jeune public

Projet intergénérationnel

Cette année la MJC-Centre social, par le biais de son Centre de loisirs, a mis en place un projet basé sur la rencontre, la construction et l'échange entre les générations avec les "papis et mamies" de la résidence Louise Michel. Depuis la fin d'année 2017, un petit groupe d'enfants se rend tous les mercredis au foyer d'hébergement Louise Michel afin de partager avec les résidents des moments d'échanges, de convivialité, et de rigolade. Plusieurs actions "temps fort" ont eu lieu depuis le début de l'année, comme par exemple l'invitation du groupe d'enfants par les adultes à leur fête de Noël, la préparation de crêpes pour la Chandeleur ou de manière plus régulière la fabrication d'objets décoratifs.

En faisant attention de toujours associer un enfant à une personne âgée, c'est l'occasion pour les plus jeunes

de transmettre leurs techniques d'apprentissage à leurs aînés, et pour les résidents de partager des activités variées et un peu de leur expérience de vie.

Toutes ces activités sont chapeautées par Élisabeth (animatrice du foyer d'hébergement) et Candice (animatrice du centre de loisirs), qui travaillent sur ce projet en cohésion afin de répondre au mieux aux attentes des participants. La joie et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous et chaque mercredi, les yeux brillent autant chez les enfants, que chez les résidents.



INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS

ENFANCE (3 - 11 ANS) : Lundi 26 mars de 17h30 à 20h (les portes de la MJC fermeront à 19h30), mardi 27 mars et jeudi 29 mars de 14h à 18h, mercredi 28 mars de 9h30 à 11h30, vendredi 30 mars de 14h à 17h30. Les inscriptions ont lieu à la MJC-Centre social sur toute la période.

JEUNESSE (11 - 17 ANS) : Lundi 26 mars de 17h30 à 20h (les portes de la MJC fermeront à 19h30), du mardi 27 au vendredi 30 mars inscription au secteur jeunesse de 17h à 18h30. Au programme stage de BMX et stage Graff.

AGENDA

LUDOJEUX

mercredi 21 mars à l'espace Baronissi de 14h à 17h
avec l'association *ArdéJeux*, passez un moment partagé enfants, parents et adultes autour de jeux passionnants. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés.

BOUM BOUM COSMOS

les mercredis 21, 28 mars et 4 avril
au centre culturel de 10h à 12h
cycle de fabrication de masques avec la Cie "*Bigre*", en partenariat avec le *Train-Théâtre*.

ATELIER PRÉVENTION SANTÉ

vendredi 23 mars à la MJC de 9h à 11h
faire face aux agressions, atelier animé par *Olivier Thibaut*, enseignant en *Qi Gong*. Sur inscription cotisation : adhésion.

SOIRÉE JEUX

vendredi 23 mars à la MJC de 19h à 22h
pour les ados et les adultes. Ouvert à tous et gratuit.

ATELIER PARENTS/ENFANTS

samedi 24 mars à la MJC de 10h à 12h
fabrication de bongos et maracas. Sur inscription.

ET SI ON MANGEAIT LOCAL ?

mercredi 4 avril à la MJC-Centre social à 18h
conférence "*Et si on mangeait local ?*" en partenariat avec *Agri-court*, qui abordera les circuits courts (production locale) et les ventes de panier faits par la MJC-CS.

INSCRIPTION SORTIE CULTUR'ELLES DU 28 AVRIL

jeudi 5 avril à la MJC-Centre social de 18h à 19h
sortie "*Marseille - visite de la ville*". Cotisation : 13 € adhérentes - 19 € non adhérentes.

PLAISIR DE LIRE

vendredi 6 avril à l'espace Baronissi dès 19h
lecture à haute voix par les enfants (ouvert à tous).

STAGE EN FAMILLE

le 9 et 10 mars à la MJC de 10h à 12h
atelier poterie avec *Axelle Chabrier* "*Les petits pots dans les grands*".

CONTEST SKATE TROTTINETTE

vendredi 13 avril au skate parc
contest inter structures d'animation ! Préparez-vous et inscrivez-vous !



Trophées des sports

149 étoiles à l'honneur

Comme chaque année, la grande famille du sport portois s'est retrouvée à l'espace Cristal, le 2 mars, pour une soirée faite de récompenses et de cadeaux sous le signe des étoiles du sport. Une nouvelle fois, ce fut l'occasion de mettre à l'honneur des sportifs et des clubs particulièrement méritants. Au total, 149 sportifs ont eu l'occasion de briller une nouvelle fois.



Radieuses, les filles du Twirling Club.



L'avenir du club de Judo-Jujitsu-Taïso passe par Samuel, Logan, Maël, Stanley, Quentin et Bastien.

Charme et compétence pour les filles de l'UGSP.



Énola Point, sportive de l'année.



Le Judo va faire la fête !

Le 24 mars prochain, le club de Judo Jujitsu Taïso mettra les petits tatamis dans les grands à l'occasion de son 50^e anniversaire.



L'histoire du judo portois commença avec le président, Jules Derment, accompagné du tout premier professeur M. Cottet. Lui ont succédé Henri Vincent et, en 1978, Gérard Chatain. Mais c'est surtout à l'émblématique Annie Salvador que l'on pense lorsqu'on parle judo à Portes. Une présidente élue en 1985 et vi-

siblement très appréciée depuis 33 ans ! Pendant tout ce temps, les podiums n'ont pas manqué pour le judo, devenu au fil des ans le Judo Jujitsu Taïso avec, en prime, des satisfactions nationales comme avec Delphine Canel et Arnaud Bouit, qui brillent en première division. Le 24 mars, les nombreux adhérents

du club inviteront tous les portois pour un véritable programme de fête. Tout commencera à 14h30 à l'espace Cristal avec des démonstrations des 5 - 9 ans, suivies d'un spectacle de l'école de danse des Cygnes de Valence, puis d'un second spectacle avec le magicien Patrice Arnaud. Enfin, les spectateurs verront apparaître la panthère rose et l'inspecteur gadget lors d'un spectacle des petits.

C'est à 19h que commencera la seconde partie avec, cette fois, un spectacle de judo acrobatique, de la danse, de la musique, du judo rock'n roll et même un défilé de coiffures.

Largement de quoi mettre tout le monde ippon !



Entraînement avec un champion japonais : Koji Amano

Vendredi, le club de "Judo-Jujitsu-Taïso" portois accueillait Amano, jeune japonais, en visite en France. Les professeurs ont profité de sa présence dans la Drôme pour l'inviter à diriger une séance exceptionnelle. Nos judokas ont ainsi pu profiter de ses qualités techniques et de ses conseils personnalisés. Les Portois ont été subjugués par la précision de son mouvement favori : ippon seoi nage, décliné dans toutes les directions et sur toutes les opportunités. Un casse croûte convivial et quelques petits cadeaux ont clos cette soirée instructive et bénéfique pour tous nos judokas.



À la découverte du viet vu dao

Venu du Vietnam, ce sport a fait son apparition à Portes-lès-Valence en 2003, grâce à Stéphane Christophe.

Pham Van Tan vous connaissez ? Non ? Et si on vous parle du karaté, du kung-fu ? Si pour ces deux derniers il faudra se rapprocher du Japon et de la Chine, le viet vu dao, qui a quelques ressemblances avec ses confrères asiatiques, nous vient, lui, de cette partie de l'Indochine qu'est le Vietnam. Quant à Pham Van Tam, il en est tout simplement le fondateur.

À Portes est né en 2003 l'un des 13 clubs de France, à l'initiative de Stéphane Christophe. Au fil des années, il fut rejoint par quatre autres "guides" que sont Jérôme Tilet, Michel Delord, Odile Couzy Wirtz et Cédric Furnon. Alors que le site de la fédération nationale (vietvudao.fr) évoque les 5 armes de ce sport que sont le combat à mains nues, le nunchaku, le bâton, le sabre et la philosophie, nos guides portois évoquent volontiers les nombreux

avantages du viet vu dao. La technique est l'un de ceux là souligne Stéphane Christophe, avant de parler de l'explosivité, de la nécessité de savoir se défendre ou encore d'avoir des réflexes. Il faut aussi savoir chuter, utiliser la force de l'adversaire, développer son esprit et même sa sagesse.

Un enfant introverti y trouvera de quoi apprendre à s'exprimer tandis qu'à l'inverse, un enfant dissipé y apprendra la patience. Tous pourront ainsi se découvrir.

Entraîneur des enfants le jour de notre passage, Jérôme Tilet nous explique les multiples significations de la tenue : un pantalon noir et une veste blanche, venus tout droit de la tenue des paysans vietnamiens, mais aussi seulement deux couleurs de ceintures : noir ou blanc. La raison ? Tout simplement pour éviter de se comparer explique-t-il, même si chacune des deux couleurs se décline en grades ou plutôt, en vietnamien, en dangs.



Cette année, le Viet vu dao portois compte une quarantaine de pratiquants, dont une dizaine d'enfants. 2 cours sont gratuits à l'inscription et il en coûte 145 € à l'année pour les adultes, 85 € pour les enfants. Les inscriptions sont possibles toute l'année, le coût est bien sûr calculé au prorata temporis.



Actions Vie Associative



Deux victoires bonifiées, près de 100 points inscrits. Bravo la Véore. 11-03-2018

On a bougé et dansé pour le thé dansant de l'USCP Basket et du Club Ambroise Croizat. 06-03-2018



Tissus, fils, boutons... C'était le paradis pour les amateurs de couture à l'espace Cristal. 04-03-2018



Les équipes portoises ont brillé lors du tournoi de futsal. 24-02-2018



Les uns ont pu vendre leur vélo d'occasion, les autres s'en procurer un à moindres frais lors de la bourse organisée par les Cyclotouristes portoises. 23/24-02-2018

Le Bike Club Portoise a organisé sa randonnée nocturne, suivie de la soupe au lard. 03-03-2018



Les grands avaient des yeux d'enfants à l'occasion de la bourse au modélisme organisée par le Traintrain Mistral. 18-02-2018

L'agenda du Mois

SORTIES À VÉLO

organisées par les Cyclotouristes portoïis, tous les lundis, mercredis et samedis, rendez-vous devant la mairie

mars, avril à 13h30

SPECTACLE CABARET

par la compagnie Soukha "La Terre des Lumières" à 20h30 à l'espace Cristal, sur réservation auprès du Comité des fêtes (13€) : 07 68 28 15 42

samedi 17 mars

BOURSE AUX JOUETS

organisée par la MJC, salle Brassens de 9h à 13h, renseignements 04 75 57 00 96

dimanche 18 mars

56^E ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

au monument aux Morts, du square Capitaine René Ladet à 18h

lundi 19 mars

AVEC OU SANS SUCRE LE LÉZARD - MJC

à 13h, un petit thé ou un café devant les écoles

jeudi 22 mars, Anatole France

jeudi 29 mars, Fernand Léger

jeudi 5 avril, Joliot Curie

REPAS LA TERRINE

départ du Club Croizat à 10h

vendredi 23 mars

50 ANS DU JUDO-JUJITSU-TAÏSO

à l'espace Cristal, 14h30 : démonstrations pour les enfants (magie, judo, jujitsu), à 19h : démonstrations pour les adultes (judo-jujitsu-taïso et de nombreuses surprises)

samedi 24 mars

RUGBY

US Véore XV contre RC Les Angles, au stade Gabriel Coullaud à 13h30

dimanche 25 mars

LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

conférence à la MJC à 18h, organisée par la MJC-Centre social, animée par Maxime Quivrin.

lundi 26 mars

POUR DES LOGEMENTS ADAPTÉS

au Club Croizat à 14h, en partenariat avec l'ADIL et Soliha

mardi 27 mars

BELOTE

au Club Croizat à 13h30

vendredi 30 mars (fin de saison)

MOMENT MUSICAL

organisé par l'école de musique, à l'espace Freyss de Beauvallon à 18h30

mardi 3 avril

ANNIVERSAIRES 1^{ER} SEMESTRE

par le Club Croizat, salle Brassens à 14h

jeudi 5 avril

DON DU SANG

salle Brassens de 16h à 19h

jeudi 5 avril

RÉUNION QUARTIER OUEST

par le Conseil de quartier Ouest, à 18h30 salle Fernand Léger

jeudi 5 avril

RUGBY

US Véore XV contre Étoile SP Monteux, au stade Gabriel Coullaud à 13h30

dimanche 8 avril

PÉTANQUE

au Club Croizat à 13h30

vendredi 13 avril

vendredi 20 avril

CONSEIL MUNICIPAL

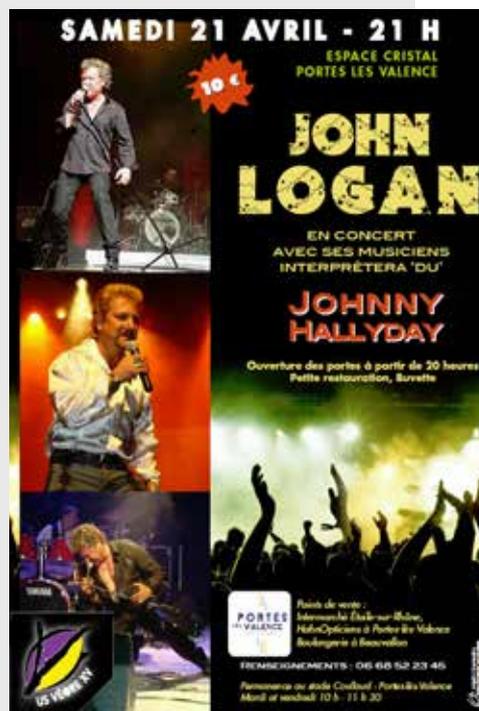
en mairie, salle du conseil municipal à 19h

lundi 16 avril

MARCHÉ DE L'EMPLOI

organisé par Valence Romans Agglo, au parc des expositions de Valence à partir de 9h

jeudi 19 avril



JOHN LOGAN CHANTE JOHNNY

Espace Cristal à 21h. Organisé par l'US Véore XV. Prix de l'entrée 10€, petite restauration. Billets en vente à l'Intermarché d'Étoile, à Optique Hahn de Portes et à la Boulangerie de Beauvallon. Permanences du club de 10h à 11h30 les mardis et vendredi au stade Coullaud de Portes-lès-Valence.

samedi 21 avril

43^E RANDONNÉE FLEURIE

organisée par les Cyclotouristes accueil salle Brassens de 7h à 10h

samedi 21 avril

VOYAGE DÉCOUVERTE COSTA BIANCA

par le Club Croizat.

Renseignements : Debeaux Michel, 09 80 96 93 18 et Paillet Josiane, 06 60 04 57 10

du 23 au 30 avril

ACCÈS AU DROIT DE LA DRÔME

Dans le cadre de la politique d'accès au droit promue par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Drôme (CDAD), la Chambre des notaires de la Drôme organise une matinée de consultations notariales gratuites, assurée dans toutes les études du département, de 9h à 12h, sur rendez-vous.

mercredi 25 avril

Le canal de la Bourne La cheminée de la rue Voltaire

Située au bout de la rue Voltaire, près du cimetière, cette tour suscite bien des interrogations...

Quel est le point commun entre St-Nazaire-en-Royans et Portes-lès-Valence ? À part le département, la réponse n'est pas évidente, et pourtant. Au 18^e siècle, une idée commence à faire son chemin : capter les eaux de la rivière "La Bourne" (venue du Vercors) à son confluent avec l'Isère, à St-Nazaire-en-Royans, afin d'irriguer la plaine de Valence. En 1810, le ministre de l'intérieur de Napoléon demande au préfet de la Drôme d'étudier le projet. Un an plus tard, l'ingénieur Lesage évoque un captage à Pont-en-Royans avec la construction de l'aqueduc de St-Nazaire-en-Royans que nous connaissons aujourd'hui, mais le projet est jugé trop cher.

600 ouvriers

En 1839, le conseil général de la Drôme reprend l'initiative et un avant projet voit le jour en 1846. Malgré le feu vert de Napoléon III en 1860, on peine à trouver les financements et la population agricole de la plaine gronde... mais

en 1873, la construction peut enfin commencer avec les travaux de creusement de différents tunnels (au niveau du captage). En 1876, rien de moins que 600 ouvriers sont à l'œuvre. Outre l'aqueduc, il faut en effet construire 48 km du canal principal et 70 km de canaux secondaires afin d'acheminer 7 m³ d'eau par seconde qui serviront à irriguer 7 000 hectares. Coût total de l'opération : 7 millions de francs. En 1878, l'aqueduc est terminé mais il faudra attendre encore 4 ans pour les canaux. Parti de St-Nazaire, passant par Bourg-de-Péage, Alixan, à l'Ouest d'Alixan et Chabeuil, le canal principal termine sa course près de Montvendre. À la hauteur de chacune de ces communes, il se divise donc en canaux secondaires qui partent vers l'Ouest. Celui de Portes-lès-Valence démarre entre Montélier et Chabeuil, part en droite ligne vers le Sud de Valence, où il oblique afin de suivre une course parallèle à ce qui est devenu la Nationale 7. Il termine sa course à La Paillasse (Étoile).

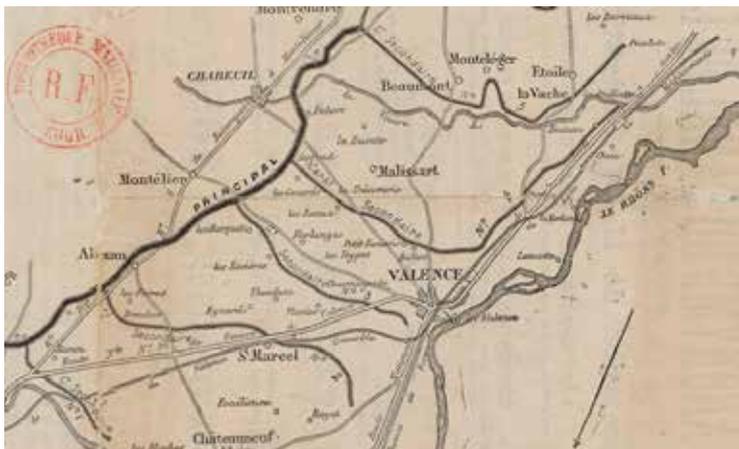


Mais à quoi sert donc notre fameuse tour ? Construite en galets du Rhône il y a environ 140 ans, c'est une cheminée d'équilibrage. Elle joue le rôle de réservoir tampon afin de neutraliser les variations du débit d'eau.

Au fait, nos agriculteurs furent-ils satisfaits de cet ouvrage ? Dans un premier temps (à la fin du 19^e siècle) pas vraiment, l'eau étant jugée trop froide et trop claire ! Peu adhérent à l'initiative à ses débuts. Il faudra attendre la fin de la 1^{ère} guerre mondiale et plus généralement le développement de l'arboriculture pour que cette construction soit saluée à sa juste mesure.

Gestionnaire de l'ensemble, le Syndicat provisoire du Canal de la Bourne est devenu le Syndicat des Eaux de la Bourne, il fut absorbé en 2013 par le Syndicat d'Irrigation Drômois.

Curieusement, cette carte de l'époque est à l'envers, mais donne une idée de l'étendue des travaux.



Libre Opinion

À TOUTES LES FEMMES

Les droits des femmes sont des droits : théoriques pour certains et réels pour d'autres, réclamés par les femmes à travers le monde. Ils constituent la base du mouvement des droits des femmes, démarré dans notre pays juste après la révolution en 1791 avec la publication par Olympe de Gouges de sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. S'en suivent des avancées pendant plus de 2 siècles jalonnées de dates marquantes (non exhaustive) pour le droit des femmes :

1792 - la loi permet le divorce par consentement mutuel,

1850 - création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants (loi Falloux),

1924 - uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique,

1944 - droit de vote et éligibilité pour les femmes,

1965 - les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari,

1972 - reconnaissance du "principe" à travail égal, salaire égal. L'école polytechnique devient mixte et huit femmes y sont reçues,

1974 - Françoise Giroud devient la 1^{ère} femme secrétaire d'État à la condition féminine,

1975 - adoption de la loi Veil pour l'interruption volontaire de grossesse,

2000 - promulgation de la 1^{ère} loi sur la parité politique,

2008 - inscription dans la constitution de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Les femmes représentent plus de 48% de la population active mais paradoxalement plus de 57% des bénéficiaires du minimum vieillesse et plus de 80% des travailleurs à temps partiel.

Aujourd'hui plus que jamais la revendication des femmes repose sur des droits fondamentaux que nous considérons comme naturels mais qui ne le sont pas toujours :

- voter, être élue,
- travailler et avoir accès à des salaires justes,
- posséder un bien,
- accéder à l'éducation,
- refuser les violences sexuelles et morales,
- exiger le respect de l'intégrité et de l'autonomie corporelle.

Et cela, dans n'importe quel pays de notre monde.

Quand on sait que plus de 700 millions de filles ont été mariées de force à des hommes bien plus âgés, il y a encore beaucoup de "combats à mener" pour faire tomber tous les préjugés.

À quand la commémoration de l'abolition de la journée internationale des droits des femmes ?

Toutes les femmes de la majorité municipale.

Les élus de la majorité du groupe "Agir et mieux vivre"

LA NON-PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE PÈSE SUR LES PLUS MODESTES

Entre les coûts exorbitants pour les bénéficiaires et leur famille, la colère des personnels dans les établissements, la question des EHPAD est d'une actualité brûlante. 2000 € par mois. C'est le coût moyen d'une place en EHPAD, étant entendu que cette « moyenne » recouvre des écarts qui peuvent aller du simple au double, selon le type de structures, à but lucratif ou non. Une barrière de prix infranchissable pour tous ceux dont les revenus ne peuvent couvrir cette somme et qui doivent faire appel à leurs proches pour payer... Inacceptable !

Depuis trop longtemps, les retraités malades connaissent un délaissement très difficile à vivre de même que leurs enfants. Les élus de Portes Citoyenne soutiennent le coup de colère des familles, les mobilisations du personnel soignant qui demande plus de moyens et qui a permis ces dernières semaines de mettre sur la table cet enjeu de civilisation majeur. Celui de la prise en charge humaine de la vieillesse et la manière dont la cinquième puissance mondiale traite les personnes les plus fragiles, qui ont participé à la solidarité nationale et condamnées à des fins de vie indignes. Face à un gouvernement qui privilégie les riches, tout justifierait pourtant d'élargir les prérogatives de la Sécurité sociale pour répondre au défi du vieillissement. La perte d'autonomie n'est pas un « risque » à abandonner aux appétits de l'assuranciel privé, mais fait partie de la vie.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"

Madame le Maire,

Vous dites vouloir faire rentrer Portes Lès Valence dans une nouvelle ère, accompagnée par l'Agglo, mais c'est celle-ci qui prend le dessus pour toute la vie Portoise. À part le nouveau sigle de la ville, les caméras (qui servent à quoi??) et quelques insignifiants investissements, quelles sont les véritables engagements de votre municipalité ? On le voit bien sur votre budget restreint au minimum vital et votre gestion à la baisse pour la majorité des Associations où les bénévoles se démènent pour survivre malgré le peu de subventions que vous leur octroyez. Les jeunes et les défavorisés aussi sont laissés sur le bord de la route, croyez en eux qui ont envie de bien vivre à Portes-Lès-Valence.

La suite de l'article : www.portes2020.fr

Sandrine Augier et Claude Illy, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes 2020"

Le 11/12/2017, en conseil municipal, je suis le seul élu à avoir dénoncé les répercussions de l'application de la loi « vieillissement » de janvier 2018, qui pourrait générer une baisse de subventions départementales pour la résidence « les Chênes ». Avec le manque d'effectif, de lourdes répercussions sont à redouter sur le bien-être et le confort des résidents.

G.GIRARD, votera-t-elle une fois encore, sans broncher, les délibérations départementales, prises au détriment des intérêts des Portoïses ?

Freddy Vasseur, conseiller municipal d'opposition, "Debout la France"

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

| | |
|---------------------|----------------|
| Accueil | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax) | 04 75 57 95 12 |
| État civil | 04 75 57 95 02 |
| Fax état-civil | 04 75 57 95 08 |
| Serv. techniques | 04 75 57 95 20 |
| Fax techniques | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire | 04 75 57 95 10 |
| Police municipale | 04 75 57 95 17 |
| N° ASTREINTE | 06 09 85 46 23 |

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94

cellule-emploi@mairie-plv.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

CONTACTS

VALENCE ROMANS AGGLO

Service déchets : 04 75 81 30 30

dechets@valenceromansagglo.fr

Eau et assainissement :

04 75 75 41 33

assainissement@valenceromansagglo.fr (pour joindre le service entretien et gestion des eaux pluviales en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement, appeler le 04 75 75 41 50.)

Service économie : 04 75 75 98 55

DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30

dechets@valenceromansagglo.fr

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, mardi, jeudi et vendredi, 15h-18h30, mercredi, 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi, 9h30-12h30.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Elyse Avandetto, Thalya Barry

Mariage :

Mohamed Sabeur Messaoud et Maria Cirri

Décès :

Monique Millot née Pietri, Yves Lacombe, Hélène Teston née Audigier, Jean Teston, Marius Sage, Christian Guerdner, Serge Valencony, Robert Mollard, Gérard Alléon, Marie-Thérèse Ribet, Asuncion Fabra née Molina Quirant, André Giren, Layachi Zaïdi, Smo Ajoyan, Martine Deleuze née Piq, Alain Nahabedian

PHARMACIES DE GARDE

Mars

Samedi 17, lundi 19 : Gautier

Samedi 24, lundi 26 : Chœur

Samedi 31 : Les Cèdres

Avril

Samedi 7, lundi 9 : Gautier

Samedi 14, lundi 16 : Chœur

Samedi 21, lundi 23 : Les Cèdres

Dimanches et jours fériés :

04 75 41 04 49

CLUB AMBROISE CROIZAT

Les inscriptions pour les repas et les sorties ont lieu uniquement les jeudis matin, 9h30-11h30 au club. Renseignements : Debeaux Michel, 09 80 96 93 18 et Paillet Josiane, 06 60 04 57 10. Sortie "Marche", le mercredi après-midi, départ 13h30 du club. Belote, jeux, goûter, le mercredi à 14h, salle Fernand Léger. Belote, jeux, goûter, tous les jours au club. (Voir l'agenda page 26 pour les activités du mois.)

LA PITCHOULINE

Multi-accueil collectif

(crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription. Tél 04 75 63 76 49 petiteenfance@valenceromansagglo.fr

RAM (Relais d'Assistants Maternels)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 13h30-16h30 et sur rendez-vous, 11h30-12h30. Tél : 04 75 57 78 59

POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard. Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-18h.

Tél : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

OBJETS TROUVÉS

- 1 paire de lunettes de vue avec monture noire,
- 1 paire de lunettes de vue avec monture argentée,
- 1 porte cartes avec plusieurs documents au nom de M. Facquier,
- 1 carte vitale au nom de M. Rahoui,
- 1 carte vitale et 1 carte mutuelle au nom de Mme Kchiouch,
- 1 sacoche noire avec inscription et divers objets à l'intérieur,
- 1 sacoche avec bandoulière bleue en forme de cœur rose, sur le thème de la reine des neiges avec, à l'intérieur, des figurines Hellokiti.

Vous pouvez venir à la Police municipale pour retrouver votre bien. Pour une restitution, il devra être présenté une pièce d'identité et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi. Tél. : 04 75 57 95 17

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi, 9h-11h45 et 13h-19h, mardi, 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi, 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi, 13h-19h, vendredi, 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis.

Tél : 04 75 57 00 96

Site : mjcporteslesvalence.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. En raison de l'augmentation des demandes à instruire, vous serez reçu sur rendez-vous uniquement, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. : 04 75 57 95 01. Afin de réduire les délais d'attente et limiter les risques d'erreur, il est possible de réaliser une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr - Le bureau de l'état civil/élections est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches tél. 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

1^{ÈRE} DEMANDE OU RENOUELEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

N'attendez pas l'été !

À l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances d'été, vous êtes nombreux à demander l'établissement ou le renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport. Afin d'éviter des délais d'attente et le risque de ne pas obtenir votre titre à temps, il est recommandé de déposer votre demande au moins deux mois avant la date de l'examen ou du voyage pour lequel le titre est nécessaire.

ATTENTION :

■ la validité des cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 a été prorogée de 5 ans dès lors qu'elle a été délivrée à une personne majeure avant le 1^{er} janvier 2004. Toutefois, si vous devez voyager à l'étranger, il est fortement recommandé de vous assurer que les autorités du pays* dans lequel vous souhaitez vous rendre ont bien donné leur accord pour reconnaître les cartes d'identité portant une date de validité en apparence périmée pour rentrer sur son territoire.

■ pour certaines destinations*, le passeport doit être valide au moins six mois après la date de fin du séjour.

*Dans les deux cas, ces renseignements peuvent être obtenus sur le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Le bureau de l'état civil reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches tél. 04 75 57 95 01.



DEVENEZ UNE "SUPER MAMIE" !

Pour la première fois, l'UCAP (Union des Commerçants et Artisans Portois) organisera, en mars 2019, la première élection de la Super Mamie ! Seules conditions : être une mamie entre 40 et 99 ans et être parrainée par un de vos enfants et un de vos petits enfants. Le jour de l'élection, ces derniers seront amenés à mettre en avant votre parcours de vie, vos qualités et surtout tout l'amour qu'ils vous portent et que vous leur portez. Si les détails de la soirée restent à finaliser, danse, repas et spectacles en seront quelques-uns des temps forts.

Pour s'inscrire : ucap26800@gmail.com ou, par téléphone : 06 71 00 50 08 (y compris pour tout renseignement).

RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous au Cabinet du Maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVÈVE GIRARD,

mairie, conseillère départementale.

DANIEL GROUSSON,

1^{er} adjoint - économie, écologie, emploi.

SUZANNE BROU,

2^e adjointe - finances, élections, personnel administratif.

LILIAN CHAM BONNET,

3^e adjoint - culture, animation, communication.

SABINE TAULEIGNE,

4^e adjoint - affaires sociales, logement.

STÉPHANIE HOUSET,

5^e adjoint - sport, vie associative.

ANTONIN KOSZULINSKI,

6^e adjoint - urbanisme, voirie, réseaux.

CORINE ARSAC,

7^e adjoint - enseignement, jeunesse, petite enfance.

PATRICK GROUPIERRE,

8^e adjoint - sécurité publique.

ERIC GRADELLE,

Conseiller délégué - urbanisme, démocratie participative.

Les adjoints vous reçoivent tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard
04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Barruhet,
04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières
04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Barruhet,
Nicolas Pereira Da Rocha,
Vincent Estassy,
associations, x.

Imprimerie Despesse
tél. : 04 75 42 43 21



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : www.portes-les-valence.fr

SEMAINE VERTE



DU 23 AU 29 AVRIL 2018

**EXPOSITIONS, ATELIERS,
ANIMATIONS,
CINÉ-DÉBAT,
TROC VERT...**



*Agri
court*

L'agriculture en circuit court



valence
Romans
AGGL



Fondation de coopération scientifique
ROVALTAIN

CNR

ferme bio
MARGERIE



GRATUIT